

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

### \* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Folano Ca29 (Folanx)

· **Code du produit:** 6780

· **Numéro d'enregistrement** CPID Nr. 949060-62

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation:**

Engrais  
Engrais

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Schneiter AGRO AG  
Industrie Birren 30  
CH-5703 Seon

· **Numéro de téléphone:** 062 893 28 83

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Notfallinformationen bei Vergiftungen: TOX Info Schweiz, Zürich, Tel. Nr. 145 oder 044 251 66 66.  
Centre suisse d'informations toxicologiques: Tél. 145

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger** GHS05

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Mentions de danger**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· **Indications complémentaires:**

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### · 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**

(suite de la page 1)

· <b>Composants dangereux:</b>			
CAS: 544-17-2 EINECS: 208-863-7	diformiate de calcium	☠ Eye Dam. 1, H318	>70-<90%
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	acide citrique	⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	>10-<20%
CAS: 10043-52-4 EINECS: 233-140-8	chlorure de calcium	⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	>10-<20%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### \* RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

##### · Remarques générales:

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Si un avis médical est requis, fournir l'emballage ou l'étiquette d'identification.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

##### · Après inhalation:

Amener la personne concernée à l'air frais

Installer la personne concernée dans une position chaude et calme.

En cas d'absence de respiration, de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, procurez une respiration artificielle ou de l'oxygène administré par une personne formée à l'aide d'un respirateur portable.

Il peut être dangereux pour les secouristes de pratiquer le bouche-à-bouche. Consulter un médecin si les effets sur la santé persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et demander immédiatement une assistance médicale. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Desserrer les vêtements serrés (p. ex. col, cravate, ceinture ou ceinture).

##### · Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures souillés.

Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Laver la peau à l'eau et au savon sous l'eau chaude. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

##### · Après contact avec les yeux:

De petites projections dans les yeux peuvent causer des dommages irréversibles aux tissus et la cécité.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Continuer à rincer les yeux pendant le transport à l'hôpital. Retirer les lentilles de contact. Protéger l'œil non blessé.

Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un spécialiste.

De l'eau courante ou une douche oculaire doit être disponible sur le lieu de travail.

##### · Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Amener la victime à l'air frais et la garder au chaud et au calme.

Si la victime est consciente, lui donner à boire : faire boire de petites quantités d'eau.

En cas de nausées, ne pas faire boire davantage, car les vomissements peuvent être dangereux. NE PAS provoquer de vomissements, sauf si

sur avis médical. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter que les vomissements ne pénètrent dans les poumons.

ne pénètre pas dans le corps. Demander une aide médicale si les troubles de la santé persistent ou sont graves.

Ne jamais faire avaler quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et appeler immédiatement l'aide.

faire appel à une assistance médicale. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Desserrer les vêtements serrés.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

---

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**


---

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Traitement symptomatique
- 

### \* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
  - **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Dioxyde de carbone  
Monoxyde de carbone (CO)  
Oxydes métalliques, composés halogénés
  - **5.3 Conseils aux pompiers**  
Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant. Éviter le contact avec la peau en maintenant une distance de sécurité ou en portant des vêtements de protection appropriés.  
En cas d'incendie, isoler immédiatement le lieu du sinistre et évacuer toutes les personnes de la zone de danger.  
Il ne faut pas prendre de mesures qui impliquent un risque personnel ou qui ne sont pas suffisamment formées.  
ont été entraînées. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, elle ne doit pas être déversée dans les égouts.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions administratives locales.
  - **Équipement spécial de sécurité:**  
Vêtements de protection imperméables, appareil respiratoire avec protection du visage. Prendre des mesures pour éviter que les produits de décomposition toxiques ne se répandent dans l'environnement. Collecter séparément les agents d'extinction contaminés, ne pas les déverser dans les canalisations.
- 

### \* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières. Éviter d'inhaler la poussière. Ne pas prendre de mesures qui impliquent un risque personnel ou qui n'ont pas fait l'objet d'une formation suffisante. Interdire l'accès au personnel non requis et non protégé. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée.  
Assurer une ventilation adéquate.
  - **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Endiguer le produit répandu. Éliminer la cause de la fuite si cela est possible sans mettre en danger la sécurité personnelle.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
  - **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Retirer le récipient de la zone de déversement. Aspirer ou balayer le matériau et le déposer dans un conteneur à déchets étiqueté en conséquence. Éliminer les déchets dans des installations d'élimination des déchets agréées.
  - **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.
- 

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement de protection individuel.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

---

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**


---

(suite de la page 3)

voir capital 8.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail. Ne pas fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Éviter la formation de poussière. En cas de formation de poussière, assurer une ventilation appropriée.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger de l'humidité. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Les installations/équipements électriques doivent être conformes à l'état de la technique en matière de sécurité.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker à sec.

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

<b>77-92-9 acide citrique</b>	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 4 e mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 2 e mg/m <sup>3</sup> SSc;

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** Lors de formation de poussière: masque contre poussière.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Gants en PVC

L'aptitude spécifique au poste de travail doit être clarifiée avec les fabricants de produits de protection.

Après une contamination par le produit, changer immédiatement de gants et les éliminer de manière appropriée.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins &lt;60 min minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 1).

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

---

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**


---

(suite de la page 4)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166).

- **Protection du corps:**

Vêtements de protection étanches aux poussières. Choisir la protection corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

---

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

<b>État physique</b>	Solide
<b>Couleur:</b>	Jaunâtre
<b>Odeur:</b>	Légère
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	800 °C
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
· <b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
· <b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
· <b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
· <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
· <b>pH à 20 °C</b>	5,4-5,6
· <b>Viscosité:</b>	
· <b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
· <b>Dynamique:</b>	Non applicable.
· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau:</b>	Facilement soluble dans l'eau froide.
· <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable.
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité:</b>	Non déterminée.
· <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
· <b>Masse volumique:</b>	1.000 kg/m <sup>3</sup>
· <b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable.
· <b>Caractéristiques des particules</b>	
· Voir point 3.	

- **9.2 Autres informations**

<b>Aspect:</b>	
<b>Forme:</b>	Poudre
<b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité</b>	
· <b>Température d'inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Teneur en solvants:</b>	
· <b>Teneur en substances solides:</b>	100,0 %

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)

(suite de la page 5)

· <b>Changement d'état</b>	
· <b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable.
· <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
· <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas de décomposition si le produit est stocké et utilisé conformément à sa destination.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
La poussière peut former des mélanges explosifs avec l'air. Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.  
Stable dans les conditions de stockage spécifiées.
- **10.4 Conditions à éviter**  
Protéger de l'humidité.  
Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart des appareils électriques.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### \* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Pas d'effet irritant (lapin).  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Non sensibilisant (cochon d'Inde)  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

---

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**


---

(suite de la page 6)

- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>
---

Aucun des composants n'est compris.
-------------------------------------

---

### \* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
  - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
  - **PBT:** Non applicable.
  - **vPvB:** Non applicable.
  - **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
  - **12.7 Autres effets néfastes**
  - **Autres indications écologiques:**
  - **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 

### \* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
  - **Recommandation:**  
Ne pas laisser les restes de produit s'écouler dans les canalisations. Remettre les restes de produit et les emballages vides à un centre de collecte communal, à un centre de collecte pour déchets spéciaux ou au point de vente pour élimination.  
La réutilisation de l'emballage vide est interdite.  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
  - **Emballages non nettoyés:**
  - **Recommandation:**  
Remettre les restes de produits phytosanitaires pour élimination à un centre de collecte communal, à un centre de collecte pour déchets spéciaux ou au point de vente.
  - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage
- 

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |  |            |
|--|------------|
| · <b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        | sans objet |
| · <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> | sans objet |
| · <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>        | sans objet |

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)

(suite de la page 7)

· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	sans objet
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS05
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence**  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

## selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 24.04.2025 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 24.04.2025

---

**Nom du produit: Folano Ca29 (Folanx)**

---

(suite de la page 8)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique:** Schneiter AGRO AG
- **Contact:** Département de la sécurité des produits
- **Date de la version précédente:** 24.04.2025
- **Numéro de la version précédente:** 2
- **Acronymes et abréviations:**
  - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
  - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
  - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
  - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
  - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
  - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
  - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
  - Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
  - Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
  - STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

FR

---